

Denis Forel
Retraité de l'Education Nationale
Les Combes
26270 LORIOLE

le 17/03/2009,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services départementaux
de l'Education Nationale
Cité Brunet
26000 VALENCE

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

J'ai bien reçu votre courrier du 11 mars 2009 et ne vous en remercie pas. En effet, que vous ayez pu un instant émettre l'hypothèse que j'étais susceptible d'accepter de remplacer mes collègues grévistes m'a profondément attristé.

J'ai, je crois, tout au long de ma carrière d'actif, suffisamment montré ma volonté de combattre les décisions administratives ou ministérielles qui allaient dans un sens contraire au bon fonctionnement du service public d'éducation, j'ai participé à suffisamment d'actions revendicatives diverses et fait grève un très grand nombre de fois pour défendre ce même service public dans son ensemble, pour m'étonner de votre proposition. Envisager une seule seconde que je puisse entraver le mouvement de protestation de mes collègues et ainsi agrémenter ma pension en utilisant l'argent de ces mêmes collègues en grève me révolte au plus haut point et il faut que l'administration dans son ensemble et vous-même en l'occurrence ayez bien peu de dignité pour le proposer.

Je m'étonne accessoirement qu'il soit si difficile de mettre en place ce service minimum d'accueil alors qu'après chaque grève, le ministre, sans doute informé par ses services académiques, fait état de bien peu de grévistes.

J'espère bien entendu qu'aucun des collègues contactés ne donnera suite à votre demande et vous adresse des salutations minimum, comme le service du même nom.